



lesechos.fr

Gaspard Koenig: Je suis trentenaire et je veux partir à la retraite

Comme beaucoup de trentenaires, j'ai très envie de prendre ma retraite. Quelques mois, quelques années à voyager, élever des moutons ou prendre soin d'une jeune famille. Il ne s'agit pas de vacances mais d'une parenthèse hors de l'activité sociale fidèle à l'étymologie de « retraite », comme Madame de Sévigné vantant au fil de ses lettres sa « douce retraite » dans sa résidence bretonne, ou Rousseau avertissant dans « La Nouvelle Héloïse » qu'il faut « *une âme saine pour sentir les charmes de la retraite* ». Hélas, nous devons attendre jusqu'à 62 ans, âge légal réaffirmé par le [haut-commissaire à la réforme des retraites](#) .

Il est bien sûr possible de démissionner ou de négocier un chômage de convenance à travers l'artifice de la rupture conventionnelle. Mais l'organisation sociale reste fermement attachée à l'esprit du salariat, où l'on doit valider à la sueur de son front ses trimestres de cotisation.

L'existence professionnelle est conçue comme une course d'endurance avec une ligne d'arrivée fixe et définitive. Qui a jamais assisté à un pot de départ à la retraite peut témoigner de la cruauté de cette rupture, où un employé épuisé par les réunions se mue brutalement en un senior hébété par la perspective d'un divertissement sans fin. Seule une petite élite, à commencer par nos politiques, parvient à faire fi du système qu'elle impose aux autres en alternant jusqu'à un âge très avancé périodes d'activité et de repos.

La [réforme des retraites en cours de préparation](#) , si elle introduit une certaine flexibilité, ne se départit pas de cette logique segmentée. Elle se trouvera nécessairement empêtrée dans une équation impossible entre droits acquis, allongement de l'espérance de vie et justice intergénérationnelle. Or, une autre approche serait possible. La notion moderne de retraite est liée à l'âge industriel avec son organisation économique en silos et ses carrières linéaires. On trouve certes dans les siècles précédents des systèmes de prise en charge de la vieillesse, depuis les pensions militaires jusqu'à des hôpitaux publics comme les Invalides. Mais c'est avec l'émergence du prolétariat que s'imposeront les réformes de Bismark en Allemagne, suivies par la loi de 1910 en France, pour généraliser la retraite, récompense d'une vie de labeur vouée au capital des autres. A l'âge numérique, où l'indépendance devient la norme et la reconversion une nécessité, où chacun devient à lui-même son propre capital, ne faut-il pas repenser la retraite... tout au long de la vie ?

Je propose, en m'inspirant des concepts présentés [par François-Xavier Oliveau dans « Microcapitalisme »](#), de réfléchir à la création d'un compte temps universel qui fusionnerait chômage et retraite. Tout actif accumulerait des points en cotisant de manière volontaire. Il pourrait les dépenser à tout moment, convertissant ainsi une partie de son capital temps en une rente lui permettant de s'abstraire provisoirement du monde productif, avant de recommencer à gagner des points avec une activité rémunératrice. On pourrait donc prendre sa retraite de 34 à 37 ans pour éduquer ses enfants, puis de 50 à 55 pour explorer de nouveaux métiers, puis de 67 à 73 pour faire le tour du monde à vélo, et enfin de 82 à 90 pour cultiver son jardin... Chacun organiserait comme il l'entend le temps libre auquel ses contributions lui donneraient droit.

Un tel compte temps abolirait de facto la distinction entre licenciement et démission, chômage et congé sabbatique. Il créerait un statut universel, partagé de manière égale par salariés, professions libérales et (auto)entrepreneurs. L'actuel président en avait eu l'intuition lors de sa campagne en ouvrant la voie à un chômage des indépendants, mais ne s'est pas donné les moyens de le mettre en place faute de procéder à des transformations véritablement structurelles.

Tout en permettant à l'individu de gérer sa vie de manière autonome, le compte temps universel renforcerait le principe de mutualisation en faisant varier la valeur du point en fonction des équilibres démographiques et économiques. On pourrait également imaginer des seuils de cotisation minimum ou des réserves obligatoires de points pour éviter que des cigales ne doivent reprendre le travail à un âge déraisonnable. Un revenu universel, fondé quant à lui sur la fiscalité, serait à mes yeux le complément naturel, sur le versant de la solidarité, de la logique assurantielle du compte temps. Ainsi l'on pourrait profiter de sa jeunesse pour sentir, comme Rousseau, les charmes de la retraite...

Demain le travail : l'intermittence, le salariat, l'indépendance (les graphiques de Vittori)